

SUJET 1 : Projets et initiatives pertinents pour la région du Cercle de feu	2
SUJET 2 : Sujets prioritaires déterminés par le groupe de travail – Information et lacunes.....	4
SUJET 7 : Terres, réserves et logement.....	5
SUJET 5 : Bien-être communautaire, éducation, formation et emploi.....	10
SUJET 14 : Développement des capacités	13

SUJET 1 : Projets et initiatives pertinents pour la région du Cercle de feu

A. Fournissez une liste des initiatives et des projets liés à la région du Cercle de feu auxquels vous participez.

Nom du projet	Groupe de travail conjoint de l'Assemblée des Premières Nations (APN) sur le logement, l'infrastructure connexe et la lutte contre l'itinérance
Description	Ce projet appuie la mise en œuvre et la mise à jour de la Stratégie sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations tout en offrant un forum de discussion et d'échange d'information dans le but de faire progresser les priorités des Premières Nations en matière de logement.
Durée	En cours
Responsable	APN / Services aux Autochtones Canada (SAC)
Collaborateurs	Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et ministère du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités (LICC)
Votre rôle	Offrir du soutien en vous appuyant sur le mandat et les outils de la SCHL
Emplacement	Canada

Veuillez consulter le fichier Excel ci-joint pour obtenir la liste des projets qui prévoient du financement pour les logements et la capacité.

B. Expliquez si les Nations et les communautés autochtones de la région du Cercle de feu ont collaboré à ces projets et initiatives, et de quelle manière, le cas échéant.

Les communautés des Premières Nations situées dans la région du Cercle de feu visée par l'évaluation ont droit à du financement en vertu du Programme de logement sans but lucratif dans les réserves (article 95) de la SCHL ou du Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL). Elles peuvent aussi présenter une demande de financement dans le cadre du programme Stages en habitation pour les jeunes Autochtones (SHJA), de la Formation sur le développement des compétences des Autochtones (FDCA) ou de la Stratégie nationale sur le logement (SNL).

C. Accepteriez-vous de présenter l'une de ces initiatives au groupe de travail et, le cas échéant, laquelle?

La principale contribution de la SCHL à l'évaluation menée dans la région du Cercle de feu est le financement des projets de construction et de rénovation des Premières Nations dans la région. Par conséquent, cette orientation pourrait ne pas être entièrement alignée sur les objectifs généraux du processus d'évaluation.

SUJET 2 : Sujets prioritaires déterminés par le groupe de travail – Information et lacunes

Dans la demande publique d'informations et de données, le groupe de travail a déterminé les principales priorités actuelles en matière de collecte d'information et de détermination des lacunes. Le tableau 3 reflète ces priorités clés.

En vous référant aux priorités et aux enjeux énumérés dans le tableau 3 et en fonction de votre expertise, fournissez des conseils sur ce qui suit :

A. Les meilleures sources de données existantes et le moyen d'y accéder

La SCHL publie des données dans divers rapports publics :

- Rapport sur les appels à la justice pour la Voie fédérale. Les résultats sont accessibles sur le [site Web de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada](#).
- Rapports trimestriels sur le logement pour les Autochtones et le Nord liés à la SNL et à ses initiatives. Ces rapports sont accessibles sur le [site Web de LICC](#).

Pour l'instant, la SCHL ne dispose pas de données concernant uniquement la région du Cercle de feu.

B. Les limites spatiales et temporelles pertinentes à l'évaluation des répercussions

Certains ensembles résidentiels pour les Autochtones et le Nord *peuvent* être affichés sur la carte des [projets de logements et d'infrastructure annoncés](#), accessible sur le site Web de LICC. Cette carte ne montre pas tous les projets de la SNL.

C. Les indicateurs clés pour décrire les répercussions potentielles

En ce qui concerne les thèmes ciblés dans le tableau 3, la SCHL se concentre sur la « situation globale du logement ».

Les indicateurs clés utilisés pour produire des rapports publics à ce sujet sont les suivants :

- Financement total engagé à ce jour, par programme ou initiative
- Nombre de nouveaux logements faisant l'objet d'un engagement
- Nombre de logements faisant l'objet d'un engagement pour réparation/renouvellement
- Étape de la construction : engagement conditionnel, en construction, achevée.

D. Les lacunes ou les incertitudes connues dans les données

La SCHL ne produit pas actuellement de rapport sur la région du Cercle de feu. Elle fournit plutôt une vue d'ensemble du logement pour les Autochtones et le Nord dans des rapports publics.

E. Des suggestions d'études ou d'autres moyens de combler ces lacunes

SUJET 7 : Terres, réserves et logement

A. Faites-nous part de ce que vous savez des tendances en matière de logement et d'infrastructure dans la région visée par l'évaluation, comme les taux de surpeuplement, les listes d'attente pour des logements de qualité convenable, les logements nécessitant des réparations et les déficits relatifs au logement.

La SCHL reconnaît que peu de données sur le logement et l'infrastructure dans la région du Cercle de feu sont désagrégées localement. Les réponses suivantes s'appuient sur des données nationales, provinciales et régionales pour donner un aperçu général des tendances du logement chez les Premières Nations du nord de l'Ontario.

- Surpeuplement et pénurie de logements :
 - En 2021, plus d'un membre des Premières Nations sur cinq (21,4 %) vivait dans un logement surpeuplé : 12,9 % d'entre eux vivaient dans un logement où il manquait une chambre, 4,8 % dans un logement où il manquait deux chambres et 3,8 % dans un logement où il manquait trois chambres ou plus. Dans l'ensemble, le pourcentage de membres des Premières Nations vivant dans un logement surpeuplé a diminué de 1,2 % par rapport à 2016 (Statistique Canada, 2025).
 - En Ontario, en 2021, 30 % des ménages des Premières Nations dans les réserves vivaient dans un logement surpeuplé. De plus, les logements dans les collectivités du Nord comptaient souvent un nombre insuffisant de chambres (Chiefs of Ontario et Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, 2021).
 - Le surpeuplement est particulièrement marqué dans le nord de l'Ontario en raison du parc de logements limité et des coûts de construction élevés ([SCHL, 2024](#)).
 - Le rapport *Closing the Infrastructure Gap* de 2024 de l'APN souligne que le surpeuplement est plus prononcé dans les collectivités éloignées en raison du parc de logements limité et de la croissance démographique ([APN, 2024](#)).
 - Les communautés qui se trouvent dans la région évaluée se heurtent à des défis aggravés par l'éloignement, le manque d'infrastructures et les contraintes liées au climat ([APN, 2024](#)).

- État des logements et réparations :
 - À l'échelle nationale, 19,7 % des membres des Premières Nations vivaient dans des logements nécessitant des réparations majeures en 2021, en baisse par rapport à 23,6 % en 2016 (Statistique Canada, 2025).
 - En Ontario, 44 % des logements dans les réserves nécessitent des réparations, et 31 % nécessitent des réparations majeures, un taux beaucoup plus élevé que celui de la population générale (Chiefs of Ontario et Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, 2021).
 - Le Rapport sur le logement dans les collectivités des Premières Nations de 2024 du Bureau du vérificateur général du Canada a révélé que les conditions de logement dans les communautés des Premières Nations demeurent inadéquates et que des problèmes persistants, comme la moisissure, le surpeuplement et la détérioration des infrastructures, contribuent aux risques pour la santé et à la réduction de la durée de vie utile des logements (BVG, 2024).
 - Malgré les programmes de financement existants, il faut plus d'investissements pour répondre aux besoins ([SCHL, 2024](#)).
 -
- Listes d'attente et problèmes liés à l'accessibilité :
 - De nombreuses communautés des Premières Nations du nord de l'Ontario font état de longues listes d'attente pour accéder au logement. Certaines communautés mentionnent des délais d'attente de 5 à 10 ans pour la construction ou la réparation de logements (Chiefs of Ontario et Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, 2021).
 - La vérificatrice générale a souligné que le manque de données fiables sur les listes d'attente et les conditions de logement limite la capacité du gouvernement du Canada à planifier et à affecter efficacement le financement (BVG, 2024).
 -
- Défis en matière d'infrastructure :
 - L'APN estime que 349,2 milliards de dollars devront être déboursés à l'échelle nationale pour combler les lacunes en matière d'infrastructure. L'Ontario a besoin de 49 milliards de dollars en investissement en capital et de 9,9 milliards de dollars pour l'exploitation et l'entretien. En ce qui concerne le logement, l'APN estime qu'un investissement total de 135,1 milliards de dollars est nécessaire à l'échelle nationale pour combler l'écart en matière de logement grâce à la construction de logements, à des travaux de rénovation majeurs et

mineurs, à la viabilisation de nouveaux terrains et à la gestion du surpeuplement, de la croissance démographique et de la migration dans les réserves (APN, 2024).

-
- Croissance démographique et migration :
 - La croissance de la population des Premières Nations dans les réserves de l'Ontario est plus rapide que la moyenne provinciale, en raison des hauts taux de natalité et de la migration de retour élevée (Statistique Canada, 2022).
 - Cette tendance devrait se poursuivre, ce qui exercera une pression supplémentaire sur les systèmes de logement et d'infrastructure du nord de l'Ontario.

○

B. Décrivez les initiatives fédérales qui soutiennent le logement des membres des communautés qui se trouvent dans la région visée par l'évaluation, et expliquez en détail l'avenir de ces initiatives.

La SCHL travaille en étroite collaboration avec LICC et SAC pour assurer une approche fédérale conjointe et coordonnée en matière de logement et d'infrastructures. La SCHL complète les programmes fondés sur les distinctions au moyen d'initiatives de logement ciblées et fondées sur les prêts pour les Autochtones.

Programmes et outils financiers de la SCHL

- Instruments de prêts et d'assurance :
 - Garanties d'emprunt ministérielles (GEM) : SAC offre une garantie relative aux prêts au logement dans les réserves, ce qui permet l'accès à l'assurance prêt hypothécaire (APH) et aux taux d'intérêt avantageux de la SCHL.
 - Autres modèles de garantie : La SCHL offre des options flexibles de garantie relative aux prêts dans les réserves, y compris la mise en gage de terrain ou l'intérêt à bail, les revenus commerciaux et les biens personnels, les lettres de crédit ou une subvention comme gage de sûreté (projet pilote dans le cadre du Programme de logement sans but lucratif dans les réserves relevant de l'article 95).
- Programmes de logement dans les réserves :
 - Programme de logement sans but lucratif relevant de l'article 95 : Programme existant de la SCHL qui offre des prêts initiaux et des subventions à long terme pour le logement locatif abordable dans les réserves.
 - Programme d'aide à la remise en état des logements dans les réserves : Programme existant de la SCHL qui offre du financement pour les réparations

- majeures, les réparations d'urgence et les adaptations visant à améliorer la salubrité et la sécurité des logements dans les réserves.
- Bail de A à A : La SCHL permet aux membres des Premières Nations de se louer des terrains à eux-mêmes, créant ainsi un intérêt hypothécable pouvant servir de sûreté.
 - Programmes liés à l'offre de la Stratégie nationale sur le logement :
 - Fonds pour le logement abordable
 - Programme de prêts pour la construction d'appartements
 - Programme de développement de coopératives d'habitation
 - Initiative des terrains fédéraux
 - Programme canadien pour des logements abordables plus verts
 - Fonds d'innovation pour le logement abordable
 - Outils financiers gérés par les Autochtones :
 - [Fonds pour les habitations du marché des Premières Nations](#) : Ce fonds permet d'améliorer les modalités de crédit et de développer la capacité pour soutenir le logement du marché dans les réserves.
 - Renforcement des capacités :
 - Stages en habitation pour les jeunes Autochtones : Ce programme, financé par la SCHL, offre des stages dans des domaines liés au logement, ce qui soutient l'emploi et le développement des compétences des jeunes.
 - [Formation sur le développement des compétences des Autochtones : La SCHL finance ce programme](#), qui vise à soutenir le développement de la capacité et des compétences afin d'améliorer le logement dans les réserves.

C. Déterminez tous les mécanismes mis à la disposition des communautés dans la région visée par l'évaluation pour élargir leurs réserves afin de répondre à la croissance démographique et aux demandes d'infrastructures liées à un aménagement potentiel (sans se limiter au processus d'ajout aux réserves).

La SCHL appuie l'aménagement de logements sur les terres de réserve nouvellement ajoutées. Toutefois, la SCHL n'administre pas les processus d'expansion des terres. Les communautés de la région du Cercle de feu qui souhaitent agrandir les terres de leur réserve à des fins d'aménagement de logements et d'infrastructure doivent communiquer avec SAC ou Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada pour obtenir des conseils sur les mécanismes suivants :

- Ajouts aux réserves : Permet aux Premières Nations d'ajouter une parcelle de terrain à leurs réserves à des fins résidentielles, économiques ou culturelles.
- Droits fonciers issus de traités et règlements de revendications particulières : Peut autoriser l'acquisition de terres pour l'aménagement de logements.
-

D. D'après votre expérience, communiquez les leçons que vous avez apprises et vos pratiques exemplaires sur les façons dont les communautés autochtones peuvent améliorer l'utilisation de leurs terres afin de renforcer leurs capacités locales, tout en améliorant les activités économiques locales (y compris les activités traditionnelles).

E.

- Les prêts, les outils commerciaux et le développement des capacités offerts par la SCHL aident à soutenir la production de logements durables et de solutions de logement adaptées à la culture.
- Assurer des modèles flexibles de sûreté et de financement dans le contexte du logement des Premières Nations afin d'améliorer l'accès aux capitaux pour les membres des Premières Nations.
- Harmoniser les initiatives fédérales émergentes (comme Maisons Canada) et la transformation des politiques avec les priorités en matière de logement des Premières Nations.
- Soutenir l'autodétermination financière des Premières Nations au moyen d'outils élaborés conjointement et d'options de financement flexibles.
- Faire progresser la planification intégrée dans les domaines du logement, des infrastructures et du développement économique.

- Soutenir les programmes de développement des capacités qui favorisent l'emploi local et l'expertise en gestion de logements.
- Soutenir la formation en gestion des actifs et en littératie financière pour améliorer la durabilité à long terme.
- Soutenir les investissements dans le logement et les infrastructures qui génèrent d'importants extrants économiques et des emplois (APN et Conference Board du Canada, 2024).

SUJET 5 : Bien-être communautaire, éducation, formation et emploi

A. Indiquez si vos programmes et initiatives liés au bien-être des collectivités, à l'éducation, à la formation et à l'emploi répondent aux besoins des communautés dans la région visée par l'évaluation. Le cas échéant, expliquez comment. Incluez les leçons apprises et les pratiques exemplaires tirées de l'expérience de votre organisme ou de votre ministère dans la mise en œuvre de tels programmes et initiatives.

Le programme SHJA de la SCHL répond aux besoins en matière d'emploi et de logement des communautés autochtones, en particulier dans les régions éloignées, en offrant aux jeunes Autochtones une expérience de travail pratique dans des domaines liés au logement. La Stratégie emploi et compétences jeunesse du gouvernement fédéral, dirigée par Emploi et Développement social Canada, finance le programme. Grâce à ces stages, les jeunes développent et mettent en pratique leurs compétences dans leur propre communauté, ce qui contribue directement au renforcement de la main-d'œuvre locale. Le programme SHJA joue aussi un rôle clé dans le renforcement de la capacité en matière de logement, en offrant aux jeunes de la formation sur des rôles clés, comme la gestion de logements, les métiers et l'entretien. Les communautés accèdent ainsi à une main-d'œuvre qualifiée qui soutient l'aménagement de logements.

Les pratiques exemplaires comprennent l'élimination des obstacles à la participation et l'établissement de partenariats solides. Des critères d'admissibilité flexibles, comme le fait de ne pas exiger de diplôme, permettent à tous les jeunes Autochtones d'accéder au programme. De plus, la prolongation de la durée des stages permet aux jeunes d'acquérir pleinement des compétences liées à l'emploi tout en offrant aux communautés un soutien qualifié constant.

B. Indiquez la façon dont les programmes peuvent améliorer le niveau d'alphabétisation et offrir une formation spécialisée aux collectivités éloignées.

Le programme SHJA permet aux jeunes Autochtones d'acquérir des compétences techniques et transférables en combinant une formation pratique sur les métiers du logement, l'entretien, l'administration et l'élimination de la moisissure, tout en développant des compétences générales essentielles comme la communication, la résolution de problèmes et le travail d'équipe. En offrant des stages dans les collectivités éloignées, le programme élimine les obstacles à l'éducation et offre des possibilités de développement de carrière aux jeunes dans leurs régions.

C. Expliquez comment vos programmes et initiatives soutiennent spécifiquement les populations vulnérables pour leur faire profiter des avantages d'un aménagement potentiel.

- Le programme veille à ce que les jeunes Autochtones aient accès à des possibilités d'emploi, développent leurs compétences et participent à des ensembles de logements communautaires.
- Les jeunes acquièrent des aptitudes pratiques en matière de logement et des compétences en milieu de travail, ce qui contribue au succès des projets de construction communautaires tout en renforçant l'employabilité des jeunes et les capacités locales.
-

D. Fournissez des exemples pertinents pour la région visée par l'évaluation.

De **2018-2019 à 2024-2025**, le programme SHJA a financé 50 stages dans la région visée par l'évaluation régionale. Plus de 500 000 \$ ont été engagés pour soutenir la formation et le développement des compétences des jeunes. Les collectivités suivantes y ont notamment participé :

Première Nation	Nombre de stages
Première Nation d'Aroland	1
Première Nation Attawapiskat	4
Première Nation de Constance Lake	6
Eabametoong First Nation	6
Première Nation de Ginoogaming	6
Première Nation Martin Falls	3
Première Nation Moose Cree	4
Nibinamik First Nation	14
Première Nation de Webequie	6

E. S'il y a lieu, expliquez et montrez les divers partenariats et collaborations nécessaires pour mettre en œuvre ces programmes et initiatives.

S. O.

SUJET 14 : Développement des capacités

A. Décrivez le programme Formation sur le développement des compétences des Autochtones et la façon dont vous pouvez faciliter la participation des communautés dans la région visée par l'évaluation.

Ce programme fournit du financement pour soutenir le développement de la capacité afin d'améliorer les résultats en matière de logement dans les réserves. Il comprend habituellement de la formation axée sur les compétences, l'élaboration de ressources d'apprentissage et l'efficacité organisationnelle. Le développement du potentiel et de la capacité organisationnelle de planifier, de concevoir, de construire, de gérer et d'exploiter un portefeuille de logements est essentiel à la participation significative des communautés aux activités liées au logement.

B. Déterminez les obstacles connus empêchant les communautés autochtones de participer à ces initiatives dans la région visée par l'évaluation et les solutions possibles pour les éliminer.

De nombreuses collectivités des régions rurales et du Nord de l'Ontario sont aux prises avec une faible capacité. Le personnel limité, le manque d'expertise technique dans la collectivité et les difficultés d'accès à la formation ont obligé ces collectivités à avoir recours à des entrepreneurs externes coûteux, ce qui prolonge le calendrier des projets. De nombreuses collectivités à faible capacité peinent aussi à élaborer des propositions de financement ou des stratégies proactives en matière de logement.

Une des approches adoptées consiste à établir des partenariats avec les conseils tribaux et d'autres organismes techniques de la région qui ont l'infrastructure, les relations et le mandat pour soutenir simultanément plusieurs communautés. Cette approche favorise la coordination efficace de la formation et le partage des ressources, et offre un soutien complet aux communautés, ce qui allège le fardeau administratif des demandes pour les communautés elles-mêmes.